

# Les docteurs 2003, 2004 et 2005 de l'université de Lille 1

Pour ces promotions 2003-2004-2005, l'insertion des docteurs de Lille 1 reste globalement satisfaisante (91% en emploi lors de l'interrogation).

Certaines constantes demeurent par rapport aux promotions précédentes :

- une insertion relativement plus instable pour les docteurs en sciences de la vie que pour ceux des autres disciplines ;
- une insertion en entreprise (comme cadres techniques ou ingénieurs) toujours plus importante pour les docteurs également titulaires d'un diplôme d'ingénieur que pour les docteurs qui ne sont pas titulaires de ces diplômes ; une insertion dans les métiers de l'enseignement et de la recherche proche pour ces deux catégories de diplômés ;
- une insertion très différenciée selon le type de financement obtenu ou non pour réaliser le doctorat.

Mais le cumul de ces trois promotions montre également des différences avec les promotions précédentes :

- au sein des métiers occupés, une diminution des emplois stables dans l'enseignement et la recherche (maîtres de conférences et chercheurs titulaires) au profit d'emplois plus instables ("post doc" et CDD) ;
- une augmentation des "post docs" au sein des sciences fondamentales, notamment de la physique et de la chimie, situation déjà ressentie au niveau national pour les docteurs (cf. étude génération 2001 du CEREQ), pouvant signifier une plus grande difficulté d'insertion de la discipline (même tendance à bac+5 au niveau national et également de Lille 1).



## Bref sur l'étude

**Objectif :** depuis la promotion 1994, l'OFIP étudie chaque année le devenir professionnel des docteurs de l'université de Lille 1. Pour ce faire nous interrogeons les diplômés d'un doctorat 30 mois environ après l'obtention du diplôme.

**Population :** ce document présente les résultats de l'enquête réalisée auprès des diplômés en 2003, 2004 et 2005 d'un doctorat de l'université de Lille 1 de nationalité française (effectif : 385). Le rapport complet de l'étude comportera un chapitre concernant les docteurs de nationalité étrangère.

**Recueil des données :** le recueil des données s'est essentiellement fait par voie d'enquête téléphonique, mais a aussi été complété par une enquête par envois de courriels, ainsi que par une prospection sur Internet (recherche de CV, etc.).

Au terme du recueil de données, la situation de 82% des docteurs français est connue (effectif : 317).

**Traitement statistique :** les données statistiques sont issues d'un fichier qui a été pondéré selon les taux de réponse par discipline SISE. Du fait de la faiblesse des effectifs, on restera prudent concernant les statistiques présentées pour les disciplines SHS et SEG.

Le rapport est téléchargeable sur : [www.univ-lille1.fr/ofip](http://www.univ-lille1.fr/ofip)

Réalisation de l'étude  
Eric Grivillers

Direction de l'OFIP  
Martine Cassette

N°47

Juin 2008

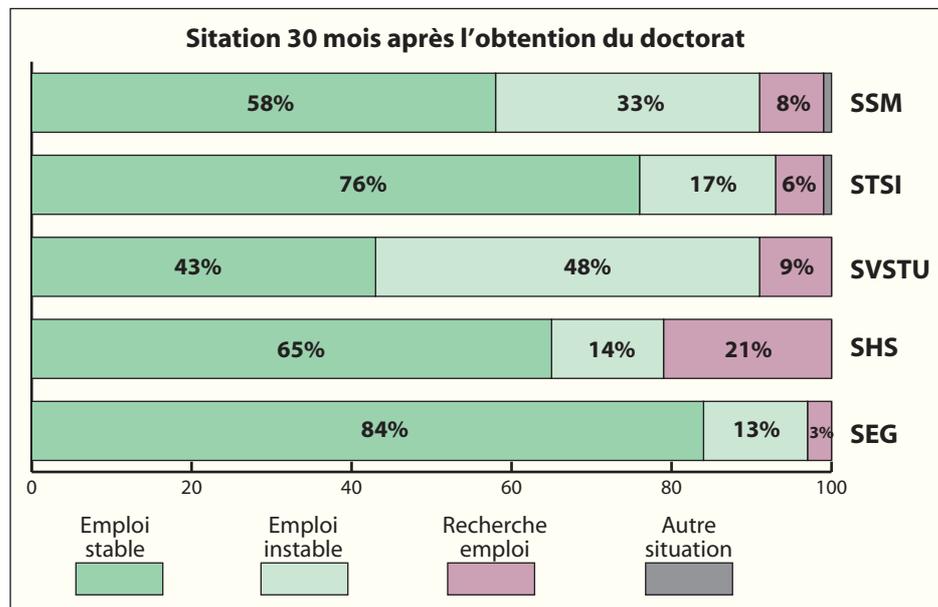
Devenir des docteurs  
2003, 2004 et 2005  
de l'USTL

Les doctorats ont été regroupés selon la discipline SISE (système d'information sur le suivi de l'étudiant) du diplôme.

Cinq disciplines sont présentes : SSM : sciences et structures de la matière ; STSI : sciences et technologies, sciences pour l'ingénieur ; SVSTU : sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers ; SHS : sciences humaines et sociales et SEG : sciences économiques et gestion.

## Situation 30 mois après l'obtention du doctorat

N.B. : le doctorat étant obtenu tout le long de l'année civile, le délai de 30 mois est un délai moyen (les diplômés qui ont obtenu leur doctorat en janvier sont interrogés 39 mois après l'obtention de leur doctorat, tandis que ceux qui l'ont obtenu en décembre sont interrogés après 27 mois).



Au cours de la troisième année après l'obtention de leur doctorat à Lille 1, 91% des docteurs sont en emploi. 64% sont en emploi stable (en contrat CDI ou fonctionnaire), 27 % un emploi instable (en contrat CDD, en "post-doc", etc.).

Le taux de recherche d'un emploi est de 8,5%.

Le taux de situation de recherche d'emploi très élevé observé parmi les docteurs de la discipline SHS s'explique par une situation conjoncturelle d'exception parmi les promus 2003 (30% de recherche d'emploi en mars 2006) ; les promus 2004 et 2005 sont environ 10% à être dans cette situation.

## Les emplois exercés 30 mois après l'obtention du doctorat

Au cours de la troisième année après l'obtention du doctorat à Lille 1, un quart des docteurs 2003, 2004 et 2005 sont devenus maîtres de conférences ou exercent des fonctions similaires dans l'enseignement supérieur privé ou à l'étranger. Ce taux diffère sensiblement selon la discipline de formation : il n'est que de 12% parmi les docteurs de la filière SVSTU alors qu'il est de 57% parmi ceux de la discipline SEG.

C'est parmi les docteurs de la discipline SVSTU que l'on trouve la part la plus importante (près de 40% des docteurs en emploi) de personnes qui occupent un statut précaire au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche (ATER, post-doctorants surtout).

3 docteurs en emploi sur 10 environ travaillent comme cadres en entreprise (ou en associations) : cadres techniques ou ingénieurs pour les docteurs des disciplines SSM et STSI et cadres administratifs, commerciaux, de la formation, etc., pour les docteurs des disciplines SHS et SEG.

Catégorie de l'emploi exercé 30 mois après l'obtention du doctorat						
Catégorie de l'emploi exercé	SSM	STSI	SVSTU	SHS	SEG	Ensemble
Maîtres de conférences*	22%	30%	12%	22%	56,5%	26%
Chercheurs titulaires et assimilés	5%	10%	10%	7,5%	0,0%	7%
Post doctorants et chercheurs contractuels	26%	14%	25%	7,5%	0,0%	18,5%
ATER et enseignants contractuels	7,5%	2%	19%	7,5%	10%	8%
Enseignants (secondaire primaire)	7,5%	3,5%	2%	11%	0,0%	5%
Cadres de la fonction publique (hors EN)	0,0%	0,0%	8%	11%	3,5%	2%
Cadres administratifs commerciaux formation	1%	6%	8%	26,5%	30%	8%
Cadres techniques et ingénieurs	30%	33,5%	10%	3,5%	0,0%	23,5%
Professions intermédiaires	1%	1%	6%	3,5%	0,0%	2,0%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Effectif	130	113	51	27	30	351

\*Maîtres de conférences + personnels assimilés de l'enseignement supérieur privé + personnels assimilés de l'enseignement supérieur étranger

## Catégorie professionnelle occupée selon le financement et le diplôme Bac+5

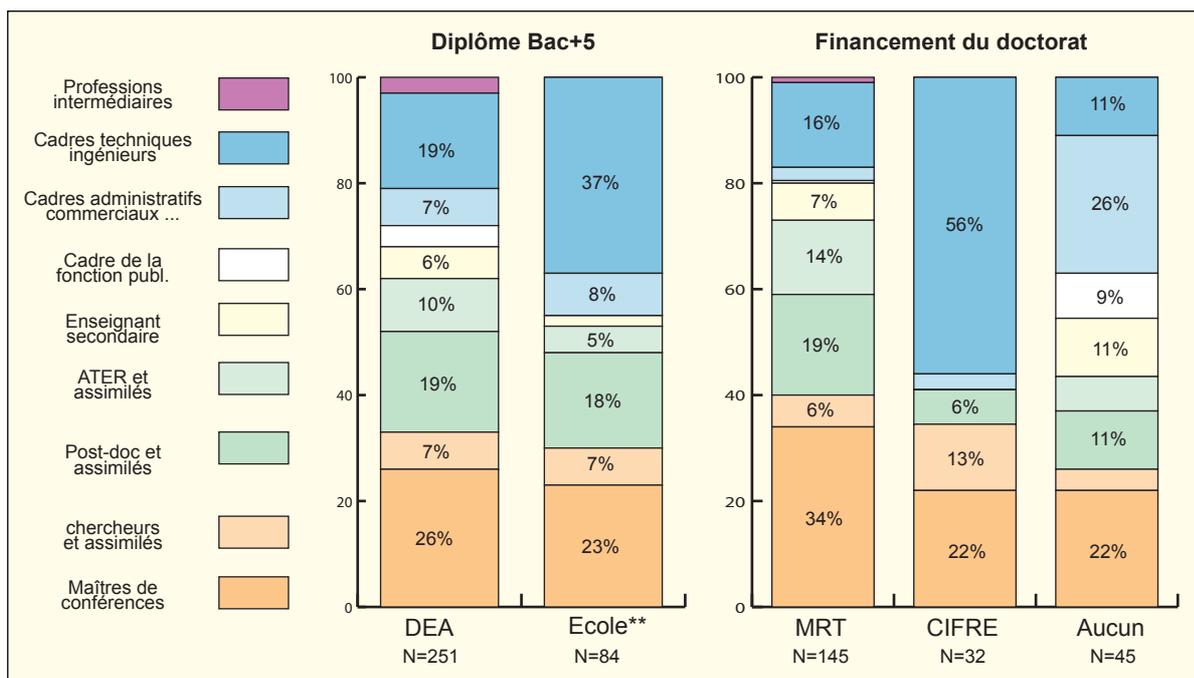
La catégorie professionnelle (ou la profession) exercée au cours de la troisième année après l'obtention du doctorat à Lille 1 est plus dépendante du type de financement obtenu, ou non, par les étudiants pour réaliser le doctorat que du type de diplôme Bac+5 dont ils sont titulaires\*. Si les docteurs titulaires d'un diplôme d'école (d'ingénieurs pour l'essentiel) sont nettement plus souvent devenus "cadres techniques et ingénieurs" que ceux qui n'en sont pas titulaires (37% contre 19%), on observe que les uns et les autres exercent dans les mêmes proportions les fonctions de maîtres de conférences, de chercheurs et de post-doctorants.

En ce qui concerne le type de financement on observe des différences assez importantes entre les docteurs qui ont bénéficié d'un financement du ministère de la recherche (MRT) et ceux qui ont été engagés dans une convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE) : ces derniers sont majoritairement (56%) devenus "cadres techniques ou ingénieurs", tandis que les bénéficiaires d'une allocation MRT sont surtout devenus enseignants-chercheurs (maîtres de conférences et assimilés) ou projettent de le devenir (14% d'ATER, 19% de post-doctorants).

Quant aux docteurs qui n'ont pas bénéficié d'un financement pour réaliser le doctorat, ils se singularisent en étant pour un quart devenus "cadres de la fonction publique" (d'Etat ou territoriale), sachant qu'il s'agit alors presque exclusivement de docteurs des disciplines SHS et SEG.

\* Seules les catégories comptant un effectif suffisant sont ici représentées.

\*\* Ecole d'ingénieurs (78 des 84) ou de commerce.



## Lieu d'exercice de l'emploi, salaire et satisfaction

La moitié des docteurs en emploi 30 mois (en moyenne) après l'obtention du doctorat à Lille 1 travaillent dans la région Nord Pas-de-Calais. Mais parmi ceux-ci plus de huit sur dix exercent leur emploi dans la métropole lilloise.

Si les docteurs des disciplines SSM, STSI et SVSTU travaillent moins souvent que ceux des disciplines SHS et SEG dans la région Nord Pas-de-Calais (48% contre 61%), c'est parce qu'ils sont plus souvent en emploi à l'étranger (15% contre 2%), le plus souvent pour réaliser un "post-doc".

Lieu d'exercice de l'emploi 30 mois après l'obtention du doctorat			
Lieu d'exercice	SSM, STSI SVSTU	SHS SEG	Ensemble
Métropole lilloise	40%	55%	42%
Nord hors métropole	5,5%	4%	5,5%
Pas de Calais	2%	2%	2%
Région parisienne	15,5%	13,5%	15%
Autres régions	22,5%	23,5%	23%
Etranger	14,5%	2%	12,5%
Total	100%	100%	100%
Effectif	233	51	284

30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat à Lille 1 le salaire mensuel net médian des docteurs en emploi à temps complet est de 2.000 euros ; les écarts de salaire observables entre les docteurs des différentes disciplines, comme ceux entre les hommes et les femmes, sont très faibles.

A la question "êtes vous globalement [Très satisfait / Satisfait / Insatisfait] de votre emploi ?" 48% des docteurs en emploi 30 mois en moyenne après l'obtention du doctorat à Lille 1 disent être "très satisfaits". Le taux de "très satisfaits" est de 68% parmi les docteurs devenus maîtres de conférences, de 52% parmi ceux devenus cadres (techniques et autres) et de seulement 27% parmi ceux qui réalisent un "post-doc" ou sont ATER (attaché d'enseignement et de recherche).

## Quelques caractéristiques des docteurs 2003, 2004 et 2005

69% des docteurs 2003, 2004 et 2005 qui ont répondu à l'enquête sont des hommes ; la seule discipline qui compte plus de femmes que d'hommes est celles des Sciences économique-gestion (55% de femmes). A contrario, 88% des docteurs de la discipline STSI sont des hommes.

24% des docteurs 2003, 2004 et 2005 qui ont répondu à l'enquête sont titulaires d'un double diplôme Bac+5 : un DEA et un diplôme d'école d'ingénieurs (25% en SSM et, surtout, 40% en STSI) ou de commerce (13% SEG).

75% des docteurs 2003, 2004 et 2005 qui ont répondu à l'enquête ont obtenu leur diplôme Bac+5 à Lille 1 ; cette proportion varie assez peu selon la discipline observée.

14% des docteurs 2003, 2004 et 2005 qui ont répondu à l'enquête n'ont bénéficié d'aucun financement institutionnel pour réaliser leur doctorat ; si cette situation est très minoritaire en sciences (moins de 10% des docteurs), elle est conséquente (29%) parmi les docteurs de SEG et majoritaire (53%) parmi ceux de SHS.

Les docteurs des Sciences de la Vie, de la santé, de la Terre et de l'UNivers sont ceux qui bénéficiaient le plus souvent d'une allocation MRT (ministère de la recherche) ; les docteurs de Sciences et Technologies, Sciences pour l'Ingénieur sont ceux qui ont le plus souvent (20%) une Convention Industrielle de Formation par la REcherche.

La moitié des docteurs 2003, 2004 et 2005 qui ont répondu à l'enquête ont vu passer 9 années entre leur baccalauréat et leur doctorat. Cette durée, assez équivalente parmi les docteurs issus des disciplines scientifiques, est de 11 années pour les docteurs de Sciences économiques-gestion et, surtout de 13 années pour ceux de Sciences Humaines et Sociales (dans ce dernier cas cela est surtout dû aux docteurs de la filière Sciences de l'éducation, qui, le plus souvent, ont décidé de s'engager dans la réalisation d'un doctorat après plusieurs années de travail).

### Caractéristiques\* des docteurs 2003, 2004 et 2005 de Lille 1

- docteurs de nationalité française -

Discipline	SSM	STSI	SVSTU	SHS	SEG	Ensemble
<b>Sexe</b>						
Homme	62%	88%	70%	56%	45%	69%
Femme	38%	12%	30%	44%	55%	31%
<b>Diplôme Bac+5</b>						
DEA seul	75%	57%	95%	94%	83%	75%
DEA et ingénierat/commerce	25%	40%	5%	3%	13%	24%
<b>Etablissement du diplôme Bac+5</b>						
UST-Lille 1	71%	78%	78%	74%	70%	74%
Autre	29%	22%	22%	26%	30%	26%
<b>Financement</b>						
Aucun	8%	9%	7%	53%	29%	14%
Allocation MRT	43%	43%	58%	22%	50%	44%
CIFRE	8%	20%	6%	6%	0%	10%
<b>Durée des études post-bac**</b>						
Durée médiane***	9	9	10	13	11	9
<b>Effectif</b>	141	121	56	36	31	385

\* Seules les catégories principales, ainsi que les plus fiables statistiquement sont représentées.

\*\* Année d'obtention du doctorat - Année d'obtention du baccalauréat (durée exprimée en année).

\*\*\* La médiane sépare la population en deux parties égales et est donc (contrairement à la moyenne) insensible aux valeurs extrêmes.

**Rapport à paraître (juillet 2008) : Eric Grivillers, Scolarité et insertion professionnelle des docteurs de l'USTL - promotions 2003, 2004 et 2005 ; OFIP-USTL.**